

Pour le maintien de nos acquis !

Grève les 18 et 19 juillet

Depuis la mise en place d'un logiciel commun à toutes les entreprises du groupe LDC, les salariés se retrouvent lésés sur des problèmes de pointage et de non-paiements des heures supplémentaires. Ce qui correspond avec la version de la direction qui justifie ses pratiques par une position identique au niveau du groupe.

Le "hic", c'est que dans le groupe LDC, tous les sites n'ont pas les mêmes accords. **Concernant LDC Bourgogne**, lors du passage aux 35h, la CGT avait négocié un accord 35h avec la direction de l'époque (*plus sociale*) en lien et avec l'Inspectrice du travail qui avait aidé à la négociation et validé la légalité de l'accord ! (Ce qui n'a rien à voir avec la défiscalisation des heures supplémentaires)

Notre ancienne direction a pratiqué comme à son habitude, en décidant unilatéralement et sans informer de ses pratiques illégales. (Et avec le soutien actif de certaines organisations syndicales qui passent donner "la voix de son maître" aux salariés !) **C'était sans compter sur la détermination de la CGT à ne pas laisser les salariés se faire voler impunément !**

Puisque le nouveau directeur assume la position et ne revient pas sur les pratiques illégales de la direction précédente, **la voie du dialogue semble donc épuisée.**

Il ne reste donc pas d'autre solution aux salariés que de montrer qu'ils soutiennent les revendications suivantes portées et défendues par leur syndicat CGT :

- **Heures supplémentaires :** Revenir à ce qui s'est toujours fait depuis la signature de l'accord 35h c'est-à-dire mises sur le compteur HS avec majoration à 25 & 50 % et à disposition immédiate des salariés (*Tout en respectant la loi et l'obligation de l'employeur concernant l'établissement de la feuille de paie et la défiscalisation des heures supplémentaires*)
- **Férié qui tombe sur un jour de repos par roulement :** Comptabilisation automatique sur le compteur des 7h (*aujourd'hui chaque salarié doit demander individuellement*)
- **Découpe poulet :** 1 jour de repos obligatoire par semaine. Les salariés ne veulent plus travailler 6 jours consécutifs.
- **Journée de solidarité :** La direction ne doit plus retenir 7h de journée de solidarité quand le compteur est négatif en fin de période de référence (*la journée est déjà retenue le lundi de Pentecôte*)
- **Quai d'expédition :** les salariés veulent commencer au même horaire que la GMS et non 10 minutes plus tard. (*Ils ont un travail de préparation à faire le temps que la GMS commence à envoyer les premiers colis*)

Puisque le dialogue social ne fonctionne pas, la mobilisation s'impose !

La CGT appelle l'ensemble des salariés à faire grève pour appuyer les revendications développées précédemment.

La CGT appelle à la grève les vendredi 18 juillet et samedi 19 juillet.
*Chaque salarié participera à la mobilisation selon ses moyens et possibilités
(1 jour ou 2 jours, ou ½ journée au choix du salarié)*

Il n'y aura pas de rassemblement ni d'action à l'usine, les salariés ont quartier libre et pourront vaquer librement à leurs occupations respectives.

Agissez nombreux pour faire valoir vos droits et les défendre !

Mobilisez-vous pour que la direction négocie enfin sur la base de ce que veulent les salariés !